

1. Identification**Identificateur de produit****Identité du produit**

Zinc Oxide (CHE-3200S)

Autres moyens d'identification;

Oxyde de zinc, CPROX

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Applications industrielles.

Restrictions d'utilisation :

Non disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Nom de la société**

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)

155 Gordon Baker Road Suite 300

Toronto, Ontario M2H 3N5

416-496-5856

Chemtrade Logistics Inc. (US)

90 East Halsey Road, Suite 200

Parsippany, NJ 07054

(800) 228- 8558

Secours**Téléphone No**

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)

CHEMTREC +1-800-424-9300

Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle:

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856

www.chemtradelogistics.com**2. Identification des dangers du produit**

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 1; H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aquatique (chronique),
catégorie 1; H410

Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne
des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage



Attention

H410 Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention] :

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

[Réponse] :

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage] :

Pas de déclarations de stockage

[Disposition] :

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient PAS de composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS) selon la liste combinée PFASMASTER de l'EPA des États-Unis des produits chimiques PFAS.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Oxyde de zinc Numéro CAS: 1314-13-2 Synonymes : Aucune information disponible	80 - 100	Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 1; H400 Toxicité aquatique (chronique), catégorie 1; H410	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Peau	Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
Résumé	Aucune donnée spécifique sur les symptômes n'est disponible. <Général : Aucun effet attendu dans des conditions normales d'utilisation. Inhalation : La poussière de ce produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Contact avec la peau : Un contact prolongé avec de grandes quantités de poussière peut provoquer une irritation mécanique. Contact avec les yeux : La poussière de ce produit peut provoquer une irritation oculaire légère. Ingestion : L'ingestion peut provoquer des effets indésirables.
Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin. Voir la section 2 pour plus de détails.	
Effets chroniques	Symptômes chroniques : Si chauffé au point de générer des fumées, les fumées de zinc peuvent provoquer une fièvre des fumées métalliques. Sinon, le zinc n'est pas toxique.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des agents extincteurs adaptés au feu environnant.

Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau ou de courant d'eau puissant.

L'utilisation d'un courant d'eau puissant peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être fabriqués.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fumées.

Risque d'incendie : Non considéré comme inflammable.

Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité : Une réaction violente peut se produire si le caoutchouc chloré et l'oxyde de zinc sont chauffés à 215°C. Une réaction exothermique se produira lorsqu'il est mélangé à de l'huile de lin, avec possibilité d'inflammation. Une réaction violente peut se produire si de la poudre de magnésium ou d'aluminium est chauffée avec de l'oxyde de zinc, avec possibilité d'inflammation.

Instructions de lutte contre l'incendie : N'entrez pas dans la zone en feu sans équipement de protection approprié, y compris la protection respiratoire. Utilisez un spray ou une brume d'eau pour refroidir les conteneurs exposés. **Faites preuve de prudence lors de la lutte contre tout incendie chimique.**

Produits de combustion dangereux : Si chauffé au point de générer des fumées, les fumées de zinc peuvent provoquer une fièvre des fumées métalliques. Sinon, le zinc n'est pas toxique.

Autres informations : Ne laissez pas les eaux d'extinction pénétrer dans les drains ou les cours d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas inhale la poussière.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Porter des gants de protection, des lunettes de sécurité et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et les autres zones exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirer rapidement les vêtements souillés et les laver soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un conteneur approprié pour les éliminer. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

Pour l'isolation : Confiner tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. Ventiler la zone.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Section 7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Les contenants qui sont ouverts doivent être correctement remis en état et maintenus à la verticale pour éviter les fuites. Gardez le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir/conserver à l'écart de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux incompatibles.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Faites attention pendant le traitement pour minimiser la production de poussière.

Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Applications industrielles.

Restrictions d'utilisation :

Non disponible

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
1314-13-2	Oxyde de zinc	ACGIH	2 mg/m ³ (R) Fraction respirable 10 mg/m ³ (R) Fraction respirable
		OSHA	5 mg/m ³ (fumées and fraction respirable), 15 mg/m ³ (poussière totale)
		NIOSH	10 mg/m ³ STEL (fumées)
		Alberta	2 mg/m ³ TWA (respirable) 10 mg/m ³ STEL (respirable)
		Colombie-Britannique	2 mg/m ³ TWA (respirable) 10 mg/m ³ STEL (respirable)
		Manitoba	2 mg/m ³ TWA (particules respirables matter) 10 mg/m ³ STEL (particules respirables matter)
		Nouveau-Brunswick	10 mg/m ³ TWA (particulate matter ne contenant pas d'amiante et <1% Crystalline silica, dust); 5 m 10 mg/m ³ STEL (fumées)
		Terre-Neuve-et-Labrador	2 mg/m ³ TWA (particules respirables matter) 10 mg/m ³ STEL (particules respirables matter)
		Nouvelle-Écosse	2 mg/m ³ TWA (particules respirables matter) 10 mg/m ³ STEL (particules respirables matter)
		Territoires du Nord-Ouest	2 mg/m ³ TWA (dust and fumées; fraction respirable) 10 mg/m ³ STEL (dust and fumées; fraction respirable)
		Nunavut	2 mg/m ³ TWA (dust and fumées; fraction respirable) 10 mg/m ³ STEL (dust and fumées; fraction respirable)
		Ontario	2 mg/m ³ TWA (respirable) 10 mg/m ³ STEL (respirable)
		Île-du-Prince-Édouard	2 mg/m ³ TWA (particules respirables matter) 10 mg/m ³ STEL (particules respirables matter)
		Québec	10 mg/m ³ TWAEV (ne contenant pas d'amiante et <1% Crystalline silica, poussière totale); 5 mg/m ³ TWAEV (10 mg/m ³ STEV (fumées)
		Saskatchewan	2 mg/m ³ TWA (dust and fumées, fraction respirable) 10 mg/m ³ STEL (dust and fumées, fraction respirable)
		Yukon	5 mg/m ³ TWA (fumées); 30 mppcf TWA (dust); 10 mg/m ³ TWA (dust) 10 mg/m ³ STEL (fumées)

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

Yeux

Lunettes de sécurité chimique

Peau

Eviter le contact avec la peau. Évitez le contact avec la peau. Portez des gants de protection. Portez des vêtements de protection appropriés.

Matériaux pour vêtements de protection: Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Contrôles d'ingénierie	Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés : Des fontaines d'urgence pour les douches oculaires et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.
Autres pratiques de travail	Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants, vêtements de protection et lunettes de sécurité compatibles avec les produits chimiques. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas inhale la poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Porter des gants de protection, des lunettes de sécurité et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails). Adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et les autres zones exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirer rapidement les vêtements souillés et les laver soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Couleur	Poudre ou cristaux blancs ou jaunâtre
Odeur	pas d'odeur
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	1975 °C (3587 °F)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Nest pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	6.5 - 7 (estimated)

Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Aucune information disponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	4 mm Hg
Densité	35 - 45 lb/ft ³
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Caractéristiques des particules	85% through a 325 mesh screen (0.0017 inches; 0.044 mm)
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	Aucune information disponible
Gravité spécifique	5.61 @ 20°C (68 °F)
9.2. Autres informations	
Aucune autre information pertinente.	

Section 10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Une réaction violente peut survenir si le caoutchouc chloré et l'oxyde de zinc sont chauffés à 215°C. Une réaction exothermique se produira lorsqu'ils sont mélangés avec de l'huile de lin, avec possibilité d'inflammation. Une réaction violente peut survenir si la poudre de magnésium ou la poudre d'aluminium est chauffée avec de l'oxyde de zinc, avec possibilité d'inflammation.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir rubrique 7).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être fabriqués.

Section 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	NA	NA	NA	NA	NA

Ingrediént	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Oxyde de zinc - (1314-13-2)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	5.70, Rat - Catégorie: 5	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrediént	La source	Valeur
1314-13-2	Oxyde de zinc	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
Classification		Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale		---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée		---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation		---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée		---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire		---	Non applicable
Sensibilisation cutanée		---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales		---	Non applicable
Cancérogénicité		---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction		---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique		---	Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.

Symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune donnée spécifique sur les symptômes n'est disponible. <**Général** : Aucun effet attendu dans des conditions normales d'utilisation.

Inhalation : La poussière de ce produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau : Un contact prolongé avec de grandes quantités de poussière peut provoquer une irritation mécanique.

Contact avec les yeux : La poussière de ce produit peut provoquer une irritation oculaire légère.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer des effets indésirables.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Effets chroniques

Symptômes chroniques : Si chauffé au point de générer des fumées, les fumées de zinc peuvent provoquer une fièvre des fumées métalliques. Sinon, le zinc n'est pas toxique.

Section 12. Informations écologiques
Toxicité

Très毒ique pour les organismes aquatiques.

Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Oxyde de zinc - (1314-13-2)	Pas de données disponibles	101.00, Daphnia magna	Pas de données disponibles

Persistante et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

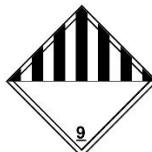
Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Section 14. Informations relatives au transport

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	UN3077	UN3077	UN3077
Nom d'expédition des Nations unies	Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s. (Contains Zinc Oxide)	Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s. (Contains Zinc Oxide)	Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s. (Contains Zinc Oxide)
Classe(s) de danger pour le transport	Classe: 9	Classe: 9	Classe: 9
Groupe d'emballage	III	III	III

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Oui; (Zinc oxide)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires**Résumé sur les règlementations**

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA: Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

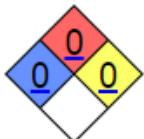
Classement NFPA

Santé (bleu) :0

Feu (rouge) :0

Réactivité (jaune) :0

Spécial (blanc) :--

**Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :**

eau

Oxyde de zinc

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Section 16. Autres informations**Date de révision** 11/04/2025**Numéro de fiche** 6**signalétique**

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H400 Très毒ique pour les organismes aquatiques.

H410 Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document